

ANNONCE À TRANSMETTRE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : ORGANOM, VIRIAT BP 60127, F - 01004 Bourg en bresse cedex, Tél : +33 474451470, courriel : Organom@organom.fr

Code NUTS : FRK21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://organom.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marchespublics.ain.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marchespublics.ain.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://marchespublics.ain.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=506036&orgAcronyme=ad_16

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Environnement.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : MGP pour la modernisation l'exploitation et la maintenance de l'usine Ovade et pour la conception réalisation exploitation-maintenance d'une unité de préparation de CSR et d'une UPE à partir de CSR

Numéro de référence :

0072023

II.1.2) Code CPV principal : 45222100

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Le contrat à attribuer est un marché public global de performance au sens des articles L2171-3, R2171-2 et R2171-3 du Code de la commande publique

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 121000000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45222100

71323200

45111000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK21

Lieu principal d'exécution : 216 Chemin de la Serpoyère 01440 VIRIAT

II.2.4) Description des prestations : Le MGP à attribuer a principalement pour objet, d'une part, la modernisation qui suppose des prestations d'études et de travaux, l'exploitation et la maintenance de l'unité de traitement des déchets Ovade et d'autre part, la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'une unité de préparation de CSR et d'une unité de production d'énergie (UPE) à partir de CSR (tranche ferme). Une tranche optionnelle concerne également la possibilité de mise en oeuvre d'un plan d'épandage. Le contenu desdites prestations, les délais d'exécution ou encore les modalités d'affermissement des Tranches qui comprennent plusieurs phases sont précisées au CCAP et dans le Programme.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 120

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée prévisionnelle du marché, si toutes les tranches et phases sont exécutées, est de 96 mois à compter de la notification du marché, toutefois cette durée peut être portée au maximum à 120 mois, c'est à dire que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de reconduire le marché au maximum 2 fois, et pour une année chacune conformément à ce qui est prévu au CCAP.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Le MGP est composé d'une tranche ferme relative à la modernisation - qui suppose des prestations d'études et de travaux - l'exploitation et la maintenance de l'unité de traitement des déchets Ovade ainsi qu'à la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'une unité de préparation de CSR et d'une unité de production d'énergie à partir de CSR et d'une tranche optionnelle relative à la gestion du compost non normalisé. Chacune de ses Tranches est découpée en Phase (cf art 1.3.1 et 6 du CCAP). Des modifications du marché en cours d'exécution (dispositions des articles R2194-1 à 9 du Code de la commande publique) ou application des stipulations prévues au marché), et / ou des marchés similaires (dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des dispositions du Code de la Commande publique.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La durée du MGP indiquée à la rubrique II.2.7 du présent avis est la durée prévisionnelle maximale du marché (cf. pour plus de précisions sur ce point article 6 du CCAP et l'acte d'engagement). Le montant prévisionnel du MGP indiqué à la rubrique II.1.5 du présent avis est toutes tranches, phases et reconductions comprises.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature (DC1 mis à jour) ou équivalent. Déclaration du candidat individuel (DC2 mis à jour) ou équivalent. Les documents permettant de justifier de la qualité du signataire à engager le candidat. DUME / eDUME : le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen) sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comporte l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation. Une preuve de l'inscription à un registre professionnel, le cas échéant. S'il y a lieu, déclaration de sous-traitance (DC4 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant d'une part, le chiffre d'affaires

global du candidat et, d'autre part, le chiffre d'affaires des domaines d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur le chiffre d'affaires sont disponibles. Une preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels pertinents (ex : attestation d'assurance RCP en cours de validité).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Moyenne annuelle du chiffre d'affaires global du candidat dans le domaine du traitement des déchets entreprise seule ou ensemble des membres du groupement d'entreprises, sur les 3 dernières années supérieure à 25 millions d'euros HT en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Références pour des prestations de conception, de construction et d'exploitation-maintenance portant sur des projets similaires (tri mécano biologique et / ou méthanisation d'une part et installation de production d'énergie à partir de déchets d'autre part), exécutés ou en cours d'exécution au cours des cinq dernières années et / ou toutes autres références ou éléments d'informations susceptibles de démontrer l'aptitude à exécuter le MGP, objet de la présente consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Les candidats doivent pouvoir justifier des références suivantes pour :

- Conception / construction ou réalisations de travaux sur des unités de traitement et de tri des OMr : justification de la réalisation des ces mêmes prestations pour 3 unités de traitement et de tri des OMr,
- conception / construction ou réalisations de travaux sur des unités de valorisation énergétique des déchets urbains et assimilés : justification de la réalisation de ces mêmes prestations pour 3 unités de valorisation énergétique des déchets urbains et assimilés,
- l'exploitation et maintenance d'unités de traitement et de tri des OMr : justification de la réalisation d'exploitation-maintenance d'unités de traitement et de tri des OMr d'une capacité supérieure à 20 000 tonnes annuelles traitées,
- l'exploitation et maintenance d'unités de valorisation énergétique des déchets urbains et assimilés : justification de la réalisation des prestations exploitation-maintenance d'unités de valorisation énergétique des déchets d'une capacité supérieure à 20 000 tonnes annuelles traitées.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

- Compte-tenu de la forme du marché, objet de la présente consultation, à savoir un MGP, le titulaire devra clairement identifier une équipe de maîtrise d'oeuvre avec un architecte. - Part d'exécution réservée aux petites et moyennes entreprises (cf. article 1.7.1 du RC) et conformément à l'article L.2171-8 et R.2171.23 du CCP. - Clause sociale (cf. article 1.7.5 du RC et article 4.2.8 du CCAP): le Maître d'Ouvrage, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L.2112-2 du CCP en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion professionnelle.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 12/06/2023 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Les candidats sont invités à prendre connaissance du règlement de consultation pour disposer de plus amples informations sur les modalités d'organisation de la présente procédure de passation du MGP au stade de la candidature (contenu plus précis des candidatures, modalités de remise du pli de candidature, mode de dévolution du MGP à attribuer, vérification des candidatures, etc.) mais aussi des offres.

La procédure négociée à laquelle il est fait référence à la rubrique IV.1.1 du présent avis est la procédure concurrentielle avec négociation prévue à l'article L2124-3 du CCP.

Les candidats sont invités à prendre connaissance de l'article 2.5.6 du RC concernant les visites de site.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon, Palais des juridictions administratives, 184 RUE DUGUESCLIN, F - 69433 Lyon cedex 3, Tél : +33 478141010, courriel : Greffe.ta-lyon@juradm.fr, adresse internet : <http://Lyon.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1/ le référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-12, et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat). 2/ Le référé contractuel (L.551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n' a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3/ Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req.no358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation et ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4/ Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut inscrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R.152-1 du code de commerce (référé "secret des affaires" article R 557-3 du CJA). La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon, Palais des juridictions administratives, 184 RUE DUGUESCLIN, F - 69433 Lyon cedex 03, courriel : Greffe.ta-lyon@juradm.fr, adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 12 mai 2023

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3968086**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

